

ASHCROFT EN VISITE CHEZ FRIEDEN

Don't worry

La venue de John Ashcroft au Luxembourg nous rappelle qu'outre-Atlantique, la lutte contre le terrorisme donne lieu à bien des abus. Et que l'Union européenne risque de se laisser entraîner dans la même folie sécuritaire.

Mardi matin. L'ambassade américaine ressemble à une forteresse assiégée. La route passant devant le bâtiment est bloquée, un véhicule de police blindé est garé sur le côté, des hommes du service de sécurité se tiennent devant la grille d'entrée pour accueillir les visiteurs. C'est là que John Ashcroft, "Attorney General", c'est-à-dire ministre de la justice des Etats-Unis, a choisi de tenir sa conférence de presse.

"La liberté, la justice, l'état de droit", voilà les valeurs qu'affirme défendre Luc Frieden, que John Ashcroft était venu rencontrer. Le ministre américain remercie le Luxembourg pour sa coopération dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité, et reprend à son compte ces valeurs. Interrogé sur des pratiques judiciaires douteuses aux Etats-Unis, John Ashcroft démentit: "Ce sont de fausses informations. Il n'y a pas de détentions au secret. Toutes les personnes détenues dans le cadre des attentats du 11 septembre ont soit violé les lois sur l'immigration, soit sont inculpées d'infractions pénales. Par ailleurs toutes ont pu contacter leurs proches et disposer d'une assistance juridique."

De nombreux observateurs dans le monde et aux Etats-Unis voient les choses différemment. Un rapport d'Amnesty International (AI) daté de mars indique: "Le plus grand secret entoure ces mesures de détention, ce qui crée des conditions favorables à d'éventuelles violations des droits humains." AI affirme que certains droits fondamentaux auraient été bafoués, "notamment le droit de tout individu arrêté d'être traité avec humanité, d'être informé des raisons de sa détention, d'entrer rapidement en contact avec un avocat, de pouvoir contester la légalité de sa détention, et d'être présumé innocent jusqu'à preuve du contraire."

Ainsi des personnes seraient emprisonnées pendant plusieurs mois, dans des "conditions punitives extrêmes". Tout cela concerne les détenu-e-s aux Etats-Unis mêmes, ceux de la base militaire de Guantánamo ne

bénéficiant de toute façon pas des droits constitutionnels aux yeux du gouvernement des Etats-Unis. Quant aux détentions au secret, AI cite des cas de personnes portées disparues durant plusieurs semaines, avant que leurs proches ne découvrent leur emprisonnement.

Sécurité contre liberté

Aux Etats-Unis, l'"American Civil Liberties Union" (ACLU) estime que le bilan, un an après le 11 septembre, est "profondément perturbant pour ceux qui tiennent à la liberté et à la manière d'être américaine", et reproche au gouvernement de tenir pour incompatibles la sécurité et la liberté. L'ACLU se félicite cependant que les tribunaux résistent courageusement. En effet, la juge Gladys Kessler a ordonné la publication d'une liste des détenu-e-s en écrivant que "les détentions au secret sont un concept odieux dans une société démocratique". Un autre juge a interdit un interrogatoire à huis clos en invoquant que "les démocraties meurent derrière les portes fermées".

"Des terroristes étrangers qui commettent des crimes de guerre contre les Etats-Unis n'ont, à mon sens, pas droit à et ne méritent pas la protection de la Constitution", avait estimé John Ashcroft en novembre dernier. Or, depuis le 11 septembre, des personnes étrangères sont détenues aux Etats-Unis, sur simple soupçon, au-delà des 48 heures autorisées et dans des conditions très dures. De tels régimes exceptionnels peuvent être appliqués à des étrangers en simple infraction à la législation sur les visas, pour lesquelles, selon l'avis d'AI, elles ne devraient même pas être privées de leur liberté. Cela soulève la question de principe de l'iniquité entre les garanties de droits pour nationaux et celles pour étrangers - qui se pose également au Luxembourg, où Luc Frieden se retranche derrière l'application "à la lettre" de la loi sur les étrangers.

La tentation

Evidemment, John Ashcroft n'a pas traversé l'Atlantique pour se justifier devant la presse luxembourgeoise, ni pour se faire prendre en photo aux côtés de Luc Frieden. La raison de sa venue: participer au Conseil informel des ministres européens

de la justice et des affaires intérieures, qui avait lieu à Copenhague le week-end dernier.

Le problème le plus en vue des négociations entre les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) est celui de l'extradition de personnes recherchées outre-Atlantique. En effet, alors que la peine de mort est interdite par la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), elle risque d'être appliquée à des terroristes extradés vers les Etats-Unis. Au Luxembourg, John Ashcroft a assuré que "les Etats-Unis respectent la souveraineté des pays membres de l'Union." Mais la réintroduction de la peine capitale par la petite porte n'est qu'un détail accessoire des concessions demandées par les Américains.

"Un accord secret entre l'UE et les Etats-Unis est en train d'être négocié", avait prévenu dès juillet l'ONG Statewatch. Le week-end dernier, il a été décidé de conclure avant la fin de l'année un accord entre Europol et les Etats-Unis sur l'échange de données personnelles. Statewatch déplore que le caractère secret des négociations a empêché tout débat public sur un sujet hautement sensible. En effet les Etats-Unis, au contraire des pays de l'Union, ne disposent pas d'une réglementation de la protection des données au niveau fédéral et ne sont pas liés par le texte de la CEDH. Enfin Statewatch attire l'attention sur le fait que ces négociations, entamées dans le contexte de la lutte contre le terrorisme, s'étendent désormais sur la lutte contre la criminalité tout court. "Des droits fondamentaux et des protections accumulés dans l'UE pendant des dizaines d'années sont bradés", s'est alarmé Tony Bunyan de Statewatch.

"Le terrorisme, le crime organisé, les trafics sont désormais multinationaux. Nous devons coopérer, afin que justice soit faite", a déclaré John Ashcroft au Luxembourg. Et Luc Frieden a assuré: "Les liens entre le Luxembourg et les Etats-Unis, entre l'UE et les Etats-Unis, sont forts. La presse met parfois l'accent sur nos désaccords, comme sur la peine de mort. Mais nous sommes d'accord sur cent autres points." C'est justement cela, Monsieur Frieden, qui nous inquiète.

Raymond Klein

Pädagogik aus der Mottenkiste

Die frühere Schulpsychologin und derzeitige Bildungsministerin Anne Brasseur macht sich für die außerschulische Betreuung in der Familie stark - offenbar mit banalen pädagogischen Tipps. Das jedenfalls geht aus einer Pressemitteilung der Grünen hervor. In einem Brief an die Eltern reihte die Ministerin "im Stil einer Bravo-Rubrik à la Dr. Sommer antwortet" banale Allgemeinplätze aneinander, so die Grünen. Statt sich aus der Verantwortung zu stehlen, müsse endlich ein flächendeckendes Angebot an Ganztagschulen sowie Stütz- und Förderkursen für SchülerInnen mit Lernschwierigkeiten her.

Anne Brasseur tröstete die Opposition. Alle Probleme im Bildungssektor zu beheben, so erklärte sie in den RTL-Nachrichten wörtlich, sei "eine Utopie". Nicht so utopisch findet sie hingegen ihre kostenlose Elternberatungstätigkeit. Entgegen den Behauptungen von KritikerInnen seien ihre Ratschläge, unter anderem zum vernünftigen Fernsehen und zu "guten Manieren", nicht "konservativ", schließlich würde selbst das als progressiv geltende Lycée Aline Mayrisch die SchülerInnen zu Respekt und Eigenverantwortung anhalten. Die LehrerInnen haben, wie jedes Jahr zur rentrée, ebenfalls einen Begrüßungsbrief bekommen. Darin erläutert die Ministerin auf fünf Seiten, was ihr besonders am Herz liegt: "l'autorité de l'école" in Form eines "respect de l'institution scolaire", "le goût de l'effort" sowie - einmal mehr - "de bonnes manières".

Ausschreibungen: Geld ist nicht alles

"Staat und Gemeinden dürfen Vorreiterrolle übernehmen", freute sich der grüne Europaabgeordnete Claude Turmes in einem Kommuniqué. Der Europäische Gerichtshof in Luxemburg gab am Donnerstag der Stadtverwaltung von Helsinki Recht, die sich bei einer öffentlichen Ausschreibung für besonders umweltfreundliche Erdgasbusse entschieden hatte, statt für ein billigeres Angebot. Es sei vereinbar mit dem EU-Wettbewerbsrecht, bei einer Ausschreibung ökologische Kriterien zu berücksichtigen.

Die "Coalition for a green and social procurement", ein Zusammenschluss europäischer NGOs begrüßte das Urteil. Das Argument des Gerichts, die öffentliche Hand solle den wirtschaftliche Nutzen für die Gesellschaft als Ganzes zu berücksichtigen, lasse sich auch auf soziale und ethische Kriterien übertragen. In Brüssel wird derzeit hart darum gerungen, welchen Platz solche Kriterien in den geplanten Ausschreibungs-Direktiven einnehmen sollen. Auch in Luxemburg arbeitet ein NGO-Bündnis zu diesem Thema. Es fordert von der Regierung, sie solle auf EU-Ebene die Möglichkeit schaffen, nicht nur den Preis zu berücksichtigen. Auf nationaler Ebene soll sie diese Möglichkeit dann nutzen, um per Gesetz die Anwendung von sozialen, ökologischen und ethischen Kriterien bei öffentlichen Ausschreibungen vorzuschreiben.

Beyond Johannesburg

Nach Rio zogen 10 Jahre übers Musterlände Luxemburg, ohne dass die nachhaltige Entwicklung entscheidende Impulse erhielt. Muss das nach dem Gipfel von Johannesburg - angesichts des Klimawandels, der 700.000-Einwohner-Diskussion und der anhaltenden Verarmung der Dritten Welt - nicht anders werden? Über die Bilanz des Gipfels von Johannesburg und die Konsequenzen für das lokale Handeln in Luxemburg diskutieren die geladenen Gäste des nächsten "woxx"-Streitgesprächs. Es sind dies Umwelt- und Kooperationsminister Charles Goerens, der Europaabgeordnete Claude Turmes, Greenpeace-Boss Pascal Husting und Marc Elvinger von der ASTM. Moderiert wird das Streitgespräch von JournalistInnen der "woxx" und des "100,7". Der folgende Termin ist also zu notieren: Montag, 7. Oktober ab 20:15 Uhr in der "Taverne Wëlle Mann" Luxemburg-Fëschmaart.



Le cas Ashcroft

(RK) - Même avant la dérive sécuritaire actuelle, John Ashcroft était la bête noire de la gauche américaine. Sa nomination au poste de ministre de la justice était interprétée comme une concession du gouvernement Bush aux fondamentalistes de la droite religieuse. Ses critiques lui ont alors reproché son passé sombre en matière de lutte contre l'IVG, les droits des femmes, les droits des homosexuel-le-s et la séparation de l'église et de l'Etat. Dans un article de la "Nation", Katha Pollitt l'a même situé "au point de rencontre des chrétiens fanatiques, des anti-IVG, des miliciens, des 'fous de flingues' et des suprématistes blancs."

Depuis le 11 septembre, les inquiétudes de la gauche se situent sur un autre terrain, celui des libertés démocratiques et des garanties constitutionnelles. John Ashcroft est accusé d'éroder l'état de droit en employant des moyens douteux dans la lutte contre le terrorisme, que ce soit à travers une interprétation abusive des lois existantes ou à travers son nouveau texte de loi, le "Patriot Act". A noter une contradiction, typique pour l'extrême droite américaine: comment peut-on à la fois oeuvrer à une surveillance étatique tous azimuts et sympathiser avec le lobby des détenteurs d'armes?